

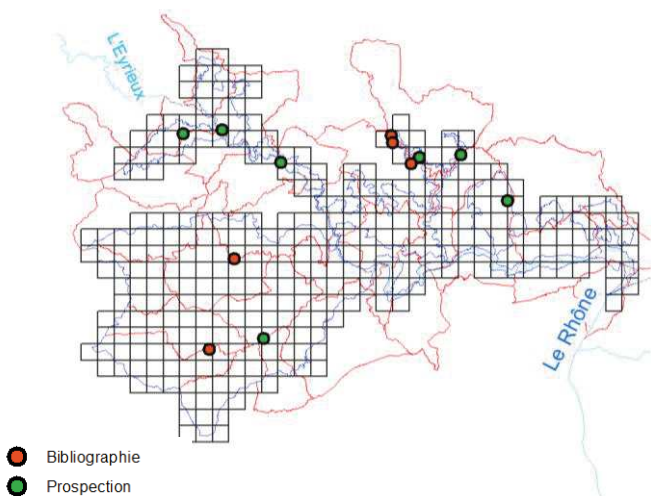


CODE N2000 : 1308	<b>BARBASTELLE D'EUROPE</b> <i>BARBASTELLA BARBASTELLUS</i> (SCHREBER, 1774)		<b>Modéré</b>
<b>Taxonomie</b>	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
<b>Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente</b>	405 sites en France	20 sites en Rhône-Alpes	4 sites en Ardèche
			
	Photo : R. Sauve-Naturalia		Photo : B. Allegrini-Naturalia
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	NT (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes) – VU en hibernation

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Typiquement forestière, que ce soit pour son gîte et/ou son territoire de chasse, la Barbastelle d'Europe est une espèce singulière de taille moyenne reconnaissable à son faciès noir anthracite très particulier et à ses grandes oreilles qui se rejoignent à la base du front.

<b>DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE</b>	<b>LOCALISATION SUR LE SITE B6</b>
<p>Elle a été contactée par détection acoustique à plusieurs reprises sur les communes de Saint-Julien-le-Roux, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Vernoux-en-Vivarais, Saint-Etienne-de-Serre et sur la moyenne vallée de l'Eyrieux.</p> <p>Un gîte de parturition a été découvert lors des prospections du GCRA pour le PNRMA sur la commune de Saint-Julien-du-Gua.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
La Barbastelle est une chauve-souris de taille moyenne. La face noirâtre est caractéristique avec un museau court et des oreilles très larges. Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	La Barbastelle est l'un des chiroptères européen dont le régime alimentaire est le plus spécialisé. Celui-ci consiste essentiellement en lépidoptères (73 à 100% des proies). Les proies secondaires les plus notées sont les trichoptères, les diptères nématocères et les névroptères.
<b>Activité</b>	Le rythme d'activité de cette espèce est encore mal connu. Certaines études révèlent une période de chasse durant les 2 à 3 heures suivant le coucher du soleil, suivie d'une période de repos en milieu de nuit. Une nouvelle phase de chasse avant l'aube semble habituelle. Les colonies de Barbastelles sont arboricoles ou anthropiques.
<b>Reproduction</b>	La maturité sexuelle des femelles est atteinte dès la première année. Les périodes d'accouplement débutent dès l'émancipation des jeunes, en août, et peut se poursuivre dans les gîtes d'hibernation jusqu'en mars. La majorité des femelles sont toutefois fécondées avant la léthargie hivernale. Les colonies de reproduction sont assez petites (5 à 20 femelles en général), et se déplacent au moindre dérangement. La mise-bas a lieu dès la mi-juin. Généralement un seul petit, parfois deux, notamment dans le Nord de l'Europe.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	L'espèce n'est pas considérée comme migratrice avec des déplacements saisonniers souvent inférieurs à 40 kilomètres.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	En été, on la trouve dans les fissures des bâtiments, derrière les volets, dans les trous ou fissures d'arbres ou dans les entrées de grottes. Elle utilise toujours des fissures de 2 à 3 cm d'ouverture sur une quinzaine de centimètres de profondeur.
<b>Habitats d'alimentation</b>	Elle affiche une préférence marquée pour les forêts de feuillus ou mixtes matures avec présence de sous-strates. La chasse s'effectue préférentiellement le long des lisières extérieures (écotone, canopée) et dans les couloirs intérieurs (allées et layons forestiers). La chênaie pubescente, la châtaigneraie et la hêtraie sont particulièrement appréciées. La présence de zones humides en milieu forestier semble favoriser l'espèce.
<b>Habitats d'hivernage</b>	En hiver, on la trouve dans les fissures de falaises, à l'entrée des galeries de mines et des grottes, sous les ponts, les anciens tunnels ferroviaires.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	Son aire de répartition couvre les îles Canaries, le Maroc et une grande partie de l'Europe depuis le Portugal jusqu'au sud de la Suède et de la Norvège. Elle atteint le Caucase à l'est. Elle connaît un fort déclin depuis le milieu du 20 <sup>ème</sup> siècle. Probablement éteinte en Belgique et aux Pays-Bas, elle est actuellement considérée comme très rare en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Espagne et en Yougoslavie.
<b>France</b>	Rencontrée dans la plupart des départements, elle semble plus abondante dans les régions de l'Est, du Centre, de l'Ouest et du Sud-Ouest où plusieurs colonies hivernales et estivales sont connues. Elle semble rare ou localisée dans les départements méditerranéens, sauf en Corse. Elle est rare à très rare en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Alsace et Ile-de-France. Cette espèce peut être considérée comme rare à localement commune. La Barbastelle est observée dans toutes les régions en hiver, contre seulement 15 en été (données SFEPM 2004). Quelques sites de rassemblements hivernaux importants pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus sont connus en Franche-Comté, dans le Pays de la Loire, en Rhône-Alpes, en Champagne-Ardenne, en Auvergne et en Aquitaine.

<b>Région</b>	Elle apparaît dans tous les départements, avec un maximum de contacts dans les pays de la Loire et la Savoie (Prat, 2002). Le sud de la Drôme et de l'Ardèche hébergent des populations en densité bien plus faible. Les rassemblements importants (plus de cent individus) restent rares dans la région (5 sites connus en France dont 1 dans la Loire). Du fait de données insuffisantes, l'état de conservation de l'espèce en Rhône-Alpes reste inconnu.
<b>Département</b>	En Ardèche, en dehors d'un site d'hivernage régulier pour moins de 10 individus, elle est contactée chaque année, çà et là. En 2009, lors des prospections du GCRA pour le PNR MA, la première colonie de parturition pour le département a été trouvée dans un bâti à St Julien du Gua.

#### DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) a été contactée par détecteur d'ultrasons à plusieurs reprises sur le site sur les communes de Saint-Julien-le-Roux, Vernoux-en-Vivarais et Saint-Etienne-de-Serre. L'espèce n'a jamais été observée en gîte durant les prospections de 2013. Il est donc difficile d'estimer son statut sur le site.

Toutefois, le recueil bibliographique a permis de mettre en évidence sa présence sur d'autres communes comme à Gluiras, à St-Julien-du-Gua et à Silhac (PNR MA 2009).

#### ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne.	A : restauration facile.	C : Valeur significative	1

#### FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

#### FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Présence de cavités souterraines Forêts climaciques	
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements ; Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux ; Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois) ; Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

#### PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPECE	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ;</li> <li>- Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ;</li> <li>- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ;</li> <li>- Adapter et limiter les éclairages publics.</li> </ul>

**PRECONISATIONS DE GESTION****ESPÈCE**

- Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes.
- Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ;
- Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables ;
- Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

**INDICATEURS DE SUIVI**

Une seule colonie de parturition connue pour cette espèce sur le territoire B6. Une recherche de gîtes devrait être réalisée par télémétrie afin de mieux connaître l'état de la population et sa dynamique mais aussi caractériser ses habitats de chasse au sein du périmètre d'étude.